



OCTOBRE 2024 - n°9

**SOLIDAIRE AVEC LE  
PEUPLE UKRAINIEN**

# Le Dechynois



**La chance aux enfants**

## SOMMAIRE

### PAGE 2

Retour en images

### PAGE 3

De vous à moi

### PAGES 4 À 5

La Chance aux enfants

### PAGES 6 À 8

Fêtes et cérémonies

### PAGES 9 à 10

Questionnaire de satisfaction

### PAGE 11

Enquête publique

### PAGE 12

Culture

### PAGES 13

Travaux et urbanisme

### PAGE 14

En bref

Agenda

### PAGE 15

Expression politique

### PAGE 16

Inscription pour le colis de Noël des séniors

# Retour en images

## Notre doyenne a soufflé ses 102 bougies



Le 10 septembre dernier, Madame Charlotte Sébille a soufflé ses 102 bougies entourée de sa famille. Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy lui a rendu visite pour lui remettre une composition florale.

## Conseil Municipal des Jeunes : la campagne est lancée

En cette rentrée scolaire 2024-2025, les classes de CMI et de CM2 de l'école Joliot-Curie ont été rassemblées dans la salle Delaune pour lancer la nouvelle campagne des élections du Conseil Municipal de la Jeunesse.

Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy, a accueilli les enfants pour leur présenter le rôle du Conseil Municipal des Jeunes et celui des conseillers.

L'élection se déroulera le 17 octobre prochain pour une installation du conseil le 19 octobre. Nous ne manquerons pas de vous donner plus de détails dans un prochain numéro.





# De vous à moi

Depuis la fin de l'été, plusieurs évènements ont eu lieu à Dechy. La commémoration de la libération de Dechy et de Sin le Noble avec le cortège de véhicules militaires de l'époque a connu un vif succès et a été très appréciée par la population.

Notre fête de la Pomme de Terre s'est déroulée dans un esprit de convivialité. La ducasse déplacée sur l'Ilot Goulois a permis aux familles de faire profiter les enfants avec les divers manèges et attractions prévus pour l'occasion. Les forains nous faisant part également de leur satisfaction. J'en profite pour remercier encore une fois tous les bénévoles ainsi que les membres du Comité des fêtes qui ont œuvré pour que cette fête soit une réussite.

Enfin le « Rallye de Dechy » avec comme thème principal la culture et le patrimoine de la ville a permis aux Dechyinois et aux Guesninois de découvrir 17 points d'intérêts : La Croix de Pierre, la Longue Borne, La fosse de Dechy, la Ferme Jacquart, l'église, la mosquée, les stades de Dechy, le Parc à Bois, le musée de la mémoire sociale, le monument aux morts, le syndicat d'initiative, la mairie, etc ...

Cette belle initiative, coordonnée par le Centre Socio-Culturel de Dechy avec notamment le directeur Emmanuel LUJAN et par la maison pour tous de Guesnain pilotée par Rachid Mezzouj, a pu se dérouler grâce au soutien financier de la Région Hauts-de-France, de Douaisis Agglo et de nos deux communes, Dechy et Guesnain dans la cadre du projet intercommunal de coopération associative (PICA).

Que les bénévoles et les membres des associations qui ont permis la réussite de ce projet soient ici également remerciés.

Ensemble continuons de faire de notre commune un lieu de vie dynamique et solidaire.

Votre Maire,  
**Jean-Michel SZATNY**

**Jean-Michel  
SZATNY**  
Maire de Dechy



Mensuel d'informations  
De la Ville de Dechy

**Le Dechyinois**

Directeur de la publication :  
Jean-Michel SZATNY  
Conception :  
Service Communication  
Impression :  
IDJ  
Tirage : 2400 exemplaires

Mairie de Dechy  
Place Jean Jaurès  
59187 Dechy  
03 27 95 82 00

# La chance aux enfants



**Samedi 31 août, une quarantaine d'enfants de Dechy ont pu assister aux demi-finales et aux finales de para-athlétisme au Stade de France, dans le cadre de Jeux Paralympiques de Paris 2024. Une expérience fantastique et inoubliable rendue possible grâce à l'association « La Chance aux enfants », présidée par Gervais MARTEL, ancien Président du RC Lens, et avec le soutien financier de la Mairie de Dechy.**

Les Jeux olympiques et paralympiques ont donné à beaucoup de Français de vives émotions. Cette joie, une quarantaine de jeunes Dechynois, âgés entre 15 et 9 ans ont pu la partager sur le terrain. Et quoi de mieux que l'enceinte mythique du Stade de France pour les accueillir et les faire d'autant plus rêver.

## **S'ouvrir au monde du handisport**

La découverte de ces sports adaptés et des exploits que réalisent, devant leurs yeux, des athlètes en situation de handicap, constitue la plus belle opportunité de communiquer, à ces enfants, des valeurs de courage, de détermination, d'égalité et d'inspiration !

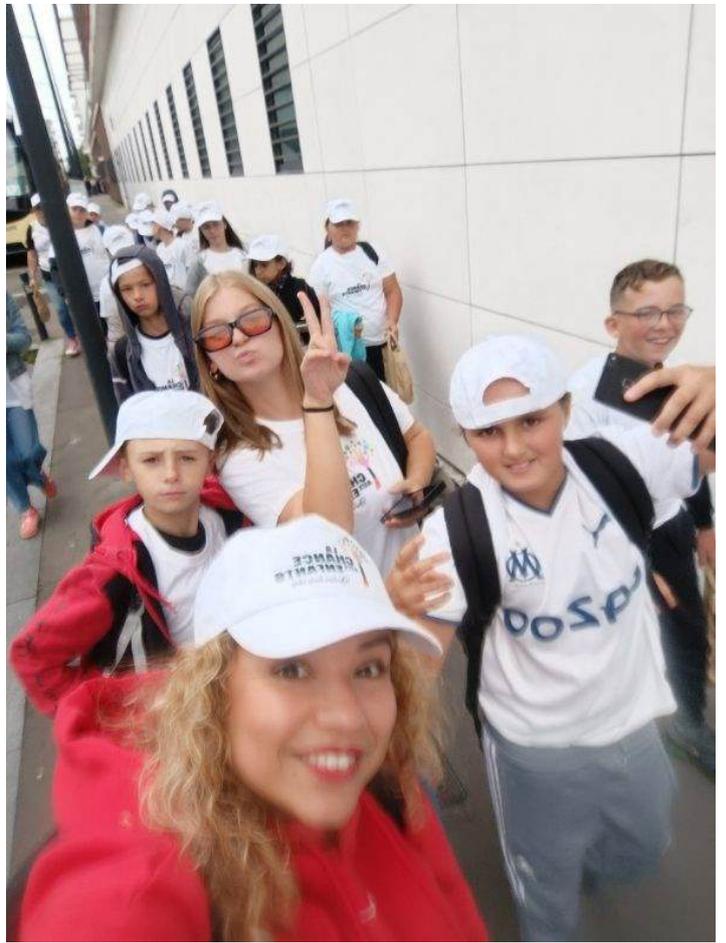
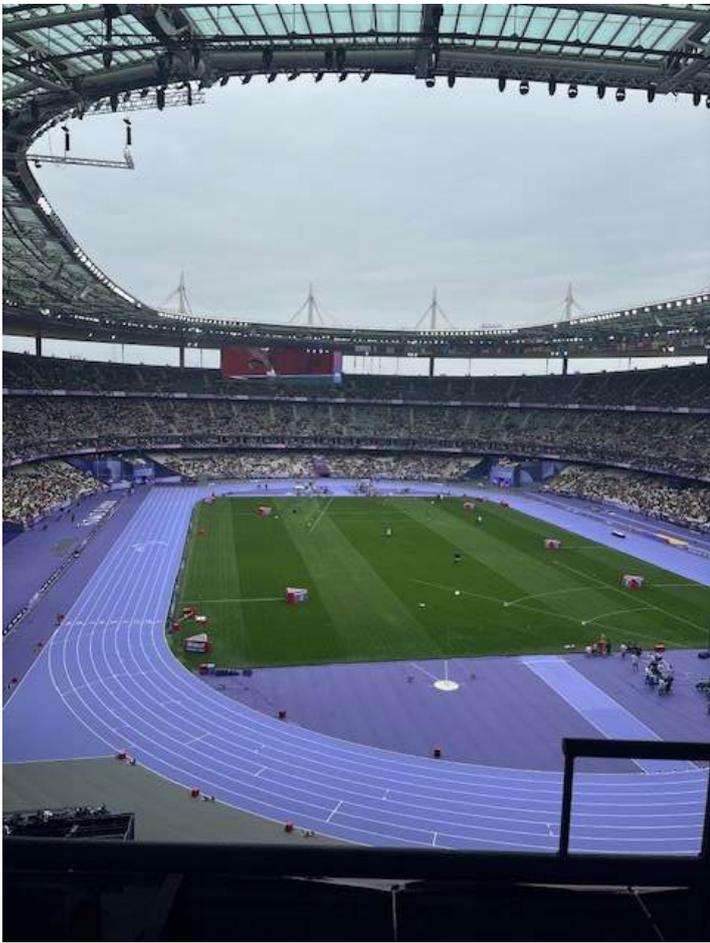
## **La Chance aux enfants : Objectif Paris 2024**

La Chance aux enfants est une association créée en 2000 à l'initiative d'un groupe d'amis souhaitant mettre à disposition leurs moyens, leurs compétences et leurs relations au profit d'enfants en situation de vulnérabilité et originaires des Hauts-de-France. Elle est présidée par Gervais MARTEL et parrainée par l'animateur, Jean-Luc RECIHMANN.

En 2024, elle s'est lancée un incroyable défi, nommé « Objectif Paris 2024 », pour emmener 15000 jeunes assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dans le but d'inciter à la pratique du sport, susciter des vocations, s'inscrire dans l'écologie et le social

## **Un soutien financier de la ville de Dechy de 3000 euros**

Ce projet n'aurait pu être possible sans le soutien des collectivités territoriales et notamment la Ville de Dechy qui a soutenu ce projet à hauteur de 3000 euros et à l'accompagnement du Centre Socio-Culturel et des différents encadrants qui ont permis à ce projet de prendre vie.



# Fêtes et cérémonies

## Il y a 80 ans, la Ville de Dechy était libérée



Dimanche 25 août 2024, les villes de Dechy et de Sin le Noble ont célébré ensemble le 80<sup>ème</sup> anniversaire de leur libération par les troupes alliées.

La cérémonie s'est déroulée en présence des piquets d'honneurs du 41<sup>ème</sup> Régiment de Transmission, des Jeunes sapeurs pompiers et des Sapeurs pompiers volontaires de Sin le Noble, des associations des anciens combattants du Douaisis, des associations dechynoises, de l'Harmonie municipale et de nombreux élus de la région.



Le samedi soir, le Tea for Two Big band nous a offert un concert de jazz d'exception sur les anciens terrains de tennis.

La reconstitution d'un campement militaire et une exposition sur l'Histoire de la Marseillaise étaient également visibles tout le week-end sur le site.

Le dimanche, des véhicules d'époque ont défilé dans les rues de la commune jusqu'au lieu de la cérémonie, la stèle commémorant les soldats et des civils morts pour la libération de Dechy et de Sin le Noble.

Merci à l'ensemble des acteurs de cette commémoration.



## 1er septembre 1944 : Dechy et Sin le Noble sont libérés

Le 1<sup>er</sup> septembre 1944, l'arrivée de forces alliées dans le Douaisis pousse l'armée occupante à se replier. Dans la débâcle, l'Armée allemande veut faire exploser la Centrale de Dechy.

Face à cette menace, le Capitaine Dhénin des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) rassemble ses hommes, dont le Lieutenant Richard, le Sergent Bocktael et le Caporal Maryssael. Le groupe se met en route vers la Centrale.

En chemin, ils sont confrontés à une troupe de la Wehrmacht. Rapidement, les hommes de Dhénin maîtrisent leurs adversaires. Cependant, le bruit des combats alerte une colonne allemande qui se replie sur Lallaing.



L'affrontement reprend de plus belle. Face à la supériorité numérique des Allemands, les quatre Résistants sont en difficulté. Le Lieutenant Maurice Richard est tué. Le Sergent Bocktael est blessé, mais parvient à se cacher dans un taillis. Le Caporal Maryssael se jette dans un profond fossé rempli d'eau où il restera plus de dix heures. Le Capitaine Dhénin, quant à lui, est fait prisonnier et emmené aussitôt

sur Landas. Il est alors 3 heures du matin. Son exécution est prévue à 11 heures. Il est délivré quelques minutes avant par les forces alliées.

C'est grâce à l'engagement de ces quatre Résistants qui n'ont pas hésité, au péril de leur vie, à faire face aux Allemands, que la Centrale de Dechy a pu être sauvée.

## La résistance s'organise à Dechy

Lorsque la Seconde Guerre Mondiale éclate, l'Armée allemande déferle rapidement sur le Nord de la France. Le bassin minier est alors occupé et les compagnies minières sont sommées d'accélérer leur production afin de palier au manque d'approvisionnement en charbon, au détriment des conditions de travail. Les mineurs s'insurgent alors contre l'occupant.

À Dechy, c'est dans les caves du café de Célestin Leduc, coordinateur du réseau de la Résistance, que la grève prend de l'ampleur. Jan Skowron et Zygmunt Wlodarczyk, tous deux mineurs et Dechynois, font partie des grévistes

Le 15 juillet 1944, Jan, alors à peine âgé de 18 ans, reçoit l'ordre



de faire exploser l'émetteur radio de l'aérodrome de Dechy, situé sur l'actuelle zone du Luc, afin de le rendre hors d'usage par la Luftwaffe. À la tête d'un groupe de Résistants polonais, dont faisait également partie Zygmunt

Wlodarczyk, il attaque l'aérodrome, le 16 juillet 1944. Le grillage est découpé. La sentinelle est neutralisée. L'explosion détruit complètement le système de communication. L'opération est un succès.

# 28<sup>ème</sup> Fête de la Pomme de Terre



Septembre, c'est la Fête de la Pomme de Terre à Dechy. Le vendredi 13 septembre à 19h, Dechynois, associations et élus se sont retrouvés pour inaugurer la ducasse et les festivités du week-end, en présence de Christian POIRET, Président du Département du Nord, Audrey LINKENHELD, Sénatrice, Anne-Sophie TASZAREK, Conseillère régionale, et de Charles Beauchamp, Conseiller départemental.

La municipalité remercie toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour le bon déroulement de ces festivités.



Le Samedi, les brocanteurs avaient rendez-vous pour la traditionnelle brocante, toute la journée. Les amateurs de pétanque ont pu profiter d'un beau soleil pour le concours de la Boule d'Or l'après-midi.

Le soir, les anciens terrains de tennis ont accueilli le concert Hits Party.

Le dimanche, notre géante Caquette, a donné rendez-vous à de nombreux géants et de nombreuses fanfares pour défiler dans les rues, sous un magnifique soleil.

Caquette a tiré sa révérence lundi soir et vous donne rendez-vous en septembre 2025 pour la 29<sup>ème</sup> Fête de la Pomme de Terre.

Rendez-vous sur la page Facebook Ville de Dechy pour découvrir l'ensemble des photos.



# QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

DATE LIMITE DE DÉPÔT :  
30 OCTOBRE 2024

*A remettre au service communication  
de la ville de Dechy*



*Flashez-moi  
Pour répondre à ce  
questionnaire en ligne*

Dans le but d'améliorer les prochaines éditions de la Fête de la Pomme de Terre, la Municipalité souhaite connaître vos impressions et vos suggestions. Ainsi nous vous encourageons à compléter et à nous remettre ce questionnaire de satisfaction.

Sur la base d'un questionnaire, la Ville de Dechy réalise un traitement de données à caractère personnel afin de répondre à une enquête de satisfaction.

Ce traitement repose sur un questionnaire, à savoir « Questionnaire de satisfaction », consenti entre la ville de Dechy et ses habitants. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) applicable depuis le 25 mai 2018, la Ville de Dechy vous informe que : les données collectées feront l'objet des traitements ci-dessus ayant les finalités citées.

La base de collecte de vos données s'appuie dans le cadre d'un dispositif de recueil de satisfaction ci-dessus énoncé. Les données seront conservées pendant une année. Vous avez la possibilité à n'importe quel moment de retirer votre consentement sur l'utilisation de vos données en faisant la demande écrite auprès du responsable de traitement à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Dechy - RGPD - Mairie de Dechy Place Jean Jaurès 59187 Dechy ou par mail à [rgpd@ville-dechy.fr](mailto:rgpd@ville-dechy.fr).

Vous avez un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou d'une limitation du traitement et le cas échéant le droit à la portabilité de vos données. Pour faire valoir vos droits, ou pour toute demande concernant vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : DOUAISIS-AGGLO - DPD - 746 rue Jean Perrin, Parc d'Activités de Dorignies, BP 300 - 59351 Douai Cedex ou par mail à [dpd@douaisis-agglo.com](mailto:dpd@douaisis-agglo.com). Si vous estimez, après avoir contacté le Délégué à la Protection des Données, que vos droits concernant vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

## MIEUX VOUS CONNAÎTRE

**Vous êtes**  Une femme  Un homme

**Vous avez**  Moins de 24 ans  Entre 25 et 34 ans  Entre 35 et 49 ans  
 Entre 50 et 64 ans  Plus de 65 ans

**Vous êtes**  Etudiant  Actif  Sans activité professionnelle  Retraité

**Dans quel quartier de Dechy habitez-vous ?**

Haut de Dechy  Centre ville  Bas de Dechy

**Assistez-vous à la Fête de la Pomme de Terre ?**

Jamais  Quelques fois  Souvent  Chaque année

**Si vous assistez à la Fête merci de nous préciser à quel(s) évènement(s) en particulier ?**  
(plusieurs réponses possibles)

Ducasse  Inauguration  Brocante  Cortège des géants  
 Concert du samedi soir  Marché du dimanche matin



# EVALUATION DE L'ÉDITION 2024

**Quel est votre niveau de satisfaction générale pour la Fête de la Pomme de Terre 2024 ?**

- Très satisfait     Assez satisfait     Ni satisfait ni insatisfait  
 Insatisfait     Très insatisfait

**Qu'est-ce que vous avez le plus apprécié dans cette édition 2024 ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Qu'est-ce que vous avez moins aimé dans cette édition 2024 ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Quels sont les points à améliorer en priorité pour les prochaines éditions ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Que faut-il absolument conserver pour assurer la réussite des prochaines éditions ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Avez-vous d'autres suggestions pour la prochaine édition ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Seriez-vous d'accord pour participer à des réunions de préparation pour la prochaine édition ?**

- Oui     Non

**Si vous avez répondu « oui » à la question précédente, vous pouvez nous laisser vos coordonnées afin d'être recontactés.**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : .....

# Enquête publique

L'Etat procède jusqu'au 18 octobre à une enquête publique portant sur le projet de plan de protection de l'atmosphère (PPA) des agglomérations de Lille et du bassin minier. Votre avis compte.

## Comment consulter le dossier ?

Le dossier d'enquête peut être consulté par le public :

- Sur support papier aux jours et heures habituels d'accueil du public à la préfecture du Nord (12 rue Jean sans Peur à Lille), siège de l'enquête, à la préfecture du Pas-de-Calais (rue Valenciennes Ferdinand Buisson, Arras) et dans les mairies suivantes : Lille, Béthune, Douai, Merville, et Orchies.
- En version numérique sur les sites internet des services de l'Etat dans le Nord ([www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)) et dans le Pas-de-Calais ([www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)), ainsi que sur le site internet dédié : <https://participation.proxiterritoires.fr/plan-protection-atmosphere-lille-et-bassin-minier>,
- Sur un poste informatique en préfecture du Nord, sur rendez-vous au 03 20 30 59 59, aux jours et heures habituels d'accueil

Toute information complémentaire sur le plan soumis à enquête publique peut être demandée auprès du pôle air, climat, énergie de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Hauts-de-France, par courrier au 44 rue de Tournai – CS 40 259 – 59 019 LILLE Cedex, ou par courriel à [ppa-consultation.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-consultation.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations en Mairie de Douai, aux jours et heures suivants :

- Lundi 7 octobre 2024 de 9h à 12h
- Lundi 14 octobre 2024 de 9h à 12h
- Vendredi 18 octobre 2024 de 14h à 17h

Les observations et propositions pourront aussi être formulées pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur les registres d'enquête disponibles à la préfecture du Nord et à la préfecture du Pas-de-Calais et dans les mairies mentionnées plus haut ;
- Par courrier postal, à l'attention du président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : Préfecture du Nord, 12 rue Jean sans Peur – CS 20 0003 6 59039 LILLE
- Sur le registre dématérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/plan-protection-atmosphere-lille-et-bassin-minier>
- Par courriel : [plan-protection-atmosphere-lille-et-bassin-minier@mail.proxiterritoires.fr](mailto:plan-protection-atmosphere-lille-et-bassin-minier@mail.proxiterritoires.fr)

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront mis à la disposition du public, pendant une durée d'un an sur les sites internet de la préfecture du Nord et de la préfecture du Pas-de-Calais

A l'issue de l'enquête publique, le plan de protection de l'atmosphère des agglomérations de Lille et du bassin minier, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera arrêté conjointement par les préfets du Nord et du Pas-de-Calais, en application du R.222-28 du code de l'environnement.

## Qu'est-ce que le PPA ?

Le PPA est un plan d'action porté par l'Etat, élaboré en concertation avec de nombreux acteurs locaux, visant globalement la réduction des émissions de polluants dans l'air et l'amélioration de la qualité de l'air. Il intègre 16 actions couvrant les différents secteurs d'activités et regroupe à la fois des actions qui feront l'objet d'actes réglementaires spécifiques, des mesures à déployer de façon volontaire par les parties prenantes ou encore des actions de communication ou de sensibilisation.

# Culture

## Octobre : le mois de la culture

### Portes ouvertes des Ateliers d'artistes

Les Portes ouvertes des Ateliers d'Artistes se dérouleront les 4, 5 et 6 octobre 2024. Comme chaque année, le Petit Atelier vous ouvre ses portes pour vous faire découvrir les toiles de ses membres.



L'association vous accueille de 10h à 20h tous les jours et sans interruption.

Le vernissage se déroulera le samedi 5 octobre à 12h.

Rendez-vous au Petit Atelier Dechynois, 13 rue Gambetta à Dechy.

### Rendez-vous pour les Peintres dans la rue le 20 octobre



La nouvelle édition des Peintres dans la rue vous donne rendez-vous le dimanche 20 octobre dès 9h à la Ferme Jacquart et dans les rues de Dechy, tout au long de la journée, pour découvrir les différents peintres et leur travail;

Vous êtes vous-même artiste? Vous pouvez toujours vous inscrire jusqu'au 7 octobre. Que vous soyez adulte, ados, ou enfant (à partir du CM2), tout le monde peut participer.

Renseignements en Mairie au 03.27.95.82.00 ou à l'adresse [contact@ville-dechy.fr](mailto:contact@ville-dechy.fr)

## Inscription au repas dansant Kubiak

Samedi 30 novembre, l'Orchestre Kubiak vous donne rendez-vous à la salle Michel BERNARD, rue Marcel BUNS pour un repas spectacle.



#### Entrée

Tartare de saumon, st Jacques et crevettes marinées  
Salatka z marchwi i selera (salade de carotte et céleri) sur son blinis frais

#### Le plat

La ballotine de poulet farcie  
Plenzé de pomme de terre  
Choux blanc cuisiné du chef

#### Le dessert

Pavlova aux fruits  
Coulis de fruits rouge  
Petite douceur sucrée

**Tarifs (hors boisson) : 40 euros - 25 euros (- de 12 ans)**

Inscription en Mairie les 12 et 19 octobre ainsi que le 16 novembre de 10h à 12h.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, contactez Madame Estelle MOUY au 06 30 57 15 21

# Travaux et urbanisme

## La salle des Fêtes entre en travaux pour plusieurs mois

Comme annoncé dans le précédent Dechyinois, nous vous rappelons qu'à partir du 7 octobre, la salle des fêtes sera indisponible à la location pendant plusieurs mois jusqu'à fin mai 2025.

D'importants travaux de rénovation, de mise aux normes ainsi que d'isolation vont être entrepris.



## Travaux de déconnexion des eaux pluviales

A partir du 14 octobre et pour une durée de deux mois, Douaisis Agglo procède à la déconnexion des eaux pluviales de voirie du réseau d'assainissement unitaire (ou tout-à-l'égout) par la création de tranchées d'infiltration sous chaussée, afin de :

- Réduire la quantité d'eau dans le réseau d'assainissement pour retarder sa saturation en cas de forte pluie et ainsi limiter les inondations qui en découlent;
- Réduire la quantité d'eau envoyée à la station

- d'épuration;
- Neutraliser le ruissellement en infiltrant les eaux de voirie à proximité immédiate de leur point de chute.

L'ampleur des travaux oblige la fermeture de la rue à la circulation motorisée et la mise en place de déviations par la rue Victor Foveau et la rue Marcel Buns.

Les travaux n'occupent cependant pas la totalité de la rue : la rue est divisée en 3 à 4 parties de longueurs approximativement égales. Le

chantier commence par la 1<sup>ère</sup> partie côté D645 puis remonte vers la rue Paul Vaillant Couturier. Chaque partie terminée est libérée avant de commencer la suivante.

La circulation piétonne est maintenue au droit du chantier sur au moins un trottoir.



## Travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable rue Robespierre

L'entreprise EHTP réalisera des travaux de sondage avant des travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable, rue Maximilien Robespierre pour le compte de Douaisis Agglo. La circulation sera alternée par feux tricolores et la vitesse sera limitée à 30km/h. Il sera interdit de stationner au droit des travaux.

## Fermeture du passage à niveau rue de Férin

Dans le cadre du projet de régénération de la ligne ferroviaire Cambrai - Douai, des travaux seront entrepris sur le passage à niveau N° 186 entre l'avenue des Poilus et la rue de Férin du 28 au 31 octobre. L'ensemble des voies routières et piétonnes seront fermées jour et nuit. Une déviation routière par la rocade minière sera mise en place

## En bref

### **PanneauPocket : une application gratuite pour être alerté et informé**

La Mairie met gratuitement à votre disposition l'application Panneau Pocket.

Pour être informé, alerté et prévenu, la Mairie de Dechy vous invite à installer gratuitement sur votre téléphone, l'application Panneau Pocket.

Ainsi, les alertes, les événements locaux sont toujours dans votre poche, où que vous soyez et quand vous le souhaitez.

### **Comment télécharger l'application ?**

- Ouvrez votre application « Play store » ou « App Store » sur votre téléphone ou votre tablette;
- Tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche ;
- Le logo de Panneau Pocket apparait à côté de l'application en tête de liste;
- Cliquez sur « Installer » ou « Obtenir ».

Félicitations! Vous venez d'installer Panneau Pocket

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur jaune à côté du nom de la commune. Vous recevrez ainsi les notifications qui la concernent.

# Agenda

## **Atelier mémoire**

Tous les jeudis matins de 9h30 à 11h00

**Au Centre Socio-Culturel**

Pour tous renseignements contacter le Centre Socio-Culturel au 03 27 95 82 27

## **Inscription à la Semaine Bleue**

**La semaine bleue se déroulera du 21 au 31 octobre**

Organisée par le Centre Socio-Culturel

Au programme :

- Sortie au cinéma
- Activités intergénérationnelles
- Marche bleue familiale (enfants à partir de 8 ans, parents, grands-parents) en collaboration avec l'association Dechy Marche
- Sortie bien-être à Sourcéane
- Après-midi Loto
- Intervention santé avec une infirmière
- Sortie à la mine de Lewarde avec visite et repas au restaurant

### **ATTENTION : Certaines activités sont payantes**

Renseignements et inscriptions auprès de l'accueil du Centre Socio-Culturel

Contact au 03.27.95.82.27

## **Atelier cuisine**

**Le mardi après-midi de 14h à 16h**

**Organisé par le Centre Socio-Culturel**

(Tarif : 30 €/an pour les Dechynois + adhésion 45€ / an

Gratuit pour les bénéficiaires du RSA

Inscriptions sur MyPerischool au 03.27.9582.27

## **Atelier marche douce**

**Le mardi matin de 9h à 10h30**

**Organisé par le Centre Socio-Culturel**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Centre Socio-Culturel au 03 27 95 82 27

## **Portes ouvertes des Ateliers d'artistes**

**Les 4, 5 et 6 octobre**

Au Petit Atelier Dechynois (13 rue Gambetta)

(voir informations pages 12)

## **Peintres dans la rue**

**Dimanche 20 octobre toute la journée et à partir de 9h à la Ferme Jacquart et dans les différentes rues de la commune.**

**Organisé par la Municipalité**

(voir les informations page 12)

**GROUPE MAJORITAIRE «POUR DECHY, CONTINUONS ENSEMBLE» - 22 ÉLUS**

Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous annoncer la mise en place du deuxième Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Cette initiative, soutenue et voulue par la municipalité, et portée par l'école élémentaire Joliot-Curie, vise à donner une voix forte et significative à nos jeunes, véritables acteurs de notre avenir.

Nous, les élus de proximité, croyons fermement que les jeunes ont des idées, des projets et des aspirations qui méritent d'être entendus. Ce conseil sera un espace d'échanges, de réflexion et de propositions où chaque membre pourra partager son point de vue sur des enjeux qui les concernent directement, qu'il s'agisse de l'environnement, de la culture, de la mobilité, ou des loisirs.

En intégrant les jeunes aux décisions qui façonnent notre commune, nous favorisons leur engagement civique et leur responsabilité. C'est aussi une belle opportunité pour favoriser le dialogue intergénérationnel et renforcer le lien entre les différentes strates de notre société. Nous sommes convaincus que cette initiative enrichira notre démocratie locale et contribuera au mieux-être de l'ensemble de notre communauté où la voix des jeunes compte.

Le premier Conseil Municipal de la jeunesse avait apporté des propositions intéressantes qui avaient été approuvées par la commune.

Nous avons donc hâte de découvrir les idées novatrices et les initiatives que nos jeunes citoyens nous proposeront.

Le groupe majoritaire municipal

---

**GROUPE MINORITAIRE «UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE» - 7 ÉLUS****Une Rentrée Associative Sous le Signe de la Solidarité et de l'Engagement**

Chères Dechynoises, Chers Dechynois,

À l'aube de cette nouvelle rentrée associative, nous souhaitons mettre en lumière l'importance cruciale de nos associations locales, véritables piliers de notre vie communautaire.

Après une période estivale marquée par le repos et la réflexion, il est temps de reprendre le chemin de l'engagement et de la solidarité. Nos associations, qu'elles soient culturelles, sportives, caritatives ou éducatives, jouent un rôle essentiel dans le dynamisme et la cohésion de notre commune. Elles offrent à chacun d'entre nous des opportunités de s'impliquer, de se former, de partager des passions et de tisser des liens sociaux forts. Cette rentrée est l'occasion de saluer le travail remarquable des bénévoles, sans qui ces structures ne pourraient fonctionner.

En qualité d'équipe d'opposition, nous nous engageons à apporter notre soutien au tissu associatif de notre commune. Nous sommes convaincus que le développement des associations nécessite une reconnaissance accrue de leur travail, un soutien financier et des équipements adaptées à leurs besoins. Tous les dechynois sont donc conviés à prendre part aux activités de rentrée organisées par nos associations. Qu'il s'agisse de portes ouvertes, d'ateliers, de démonstrations ou d'événements culturels, ces instants sont précieux pour explorer des activités et faire de nouvelles rencontres.

Profitons de la rentrée pour organiser des activités, rencontrer des individus qui partagent les mêmes intérêts et, éventuellement, s'impliquer à son tour. En collaboration, transformons cette rentrée associative en un événement de partage culturel. Il est nécessaire de construire une commune où chaque individu trouve sa propre place.

**Le « bien vivre ensemble » est primordial**

Bonne rentrée associative !

L'équipe du groupe d'opposition.

Mail : [uneequipeavotreecoute@outlook.fr](mailto:uneequipeavotreecoute@outlook.fr)

 Une équipe à votre écoute

# Inscription pour le colis de Noël

Les habitants de Dechy âgés de 65 ans et plus, au 1er janvier 2024, peuvent recevoir un colis de Noël. Les personnes concernées doivent impérativement s'inscrire à l'accueil de la Mairie en complétant et en rapportant l'un des bulletins ci-dessous avant le 4 novembre.

Le retrait des colis se déroulera le **vendredi 13 décembre de 14h à 16h** à l'ancien collège. La **distribution à domicile** aura lieu le **samedi 14 et le dimanche 15 décembre selon la disponibilité des élus entre 9h et 13h**, pour les personnes dans l'incapacité physique de se déplacer.



## Inscription Colis couple *(personnes vivant en couple dont l'une des deux est âgées de 65 ans ou plus)*

Personne 1 : NOM : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : .....

Personne 2 : NOM : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : .....

Adresse : N° ..... - Appt n° ..... - Rue : .....

Tél : .....

Souhaitent :  Retirer le colis à l'ancien collège     Le portage du colis à domicile  
Colis souhaité (cochez une seule case) :  classique     hallal



## Inscription Colis personne vivant seule et âgée de 65 ans et plus

Cochez la case correspondante :  Madame     Monsieur

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : .....

Adresse : N° ..... - Appt n° ..... - Rue : .....

Tél : .....

Souhaite :  Retirer le colis à l'ancien collège     Le portage du colis à domicile  
Colis souhaité (cochez une seule case) :  classique     hallal